

Appel à idées de projets du groupe de travail "Patrimoine culturel" de la CTP

Cet appel est dirigé vers toutes les entités, organisations et entreprises qui aimeraient développer un projet en collaboration avec la Communauté de Travail des Pyrénées et ses membres pour promouvoir une identité culturelle des Pyrénées à travers le patrimoine culturel lié aux constructions en pierre sèche et aux pratiques socio-économiques traditionnelles.

L'objectif est de créer un réseau capable de présenter des demandes conjointes de subventions européennes ou de mettre ses travaux ou ses connaissances, peut-être déjà financés par des fonds régionaux ou nationaux, au service de la coopération transfrontalière.

1. Introduction

La **Communauté de Travail des Pyrénées (CTP)** est une organisation transfrontalière composée des sept territoires qui bordent le massif pyrénéen et dont l'objectif est de contribuer au développement des Pyrénées. Depuis près de 40 ans, la CTP cherche à favoriser les échanges entre les territoires et les acteurs du massif afin de trouver des solutions communes à des problèmes communs. Depuis 2019, la CTP dispose d'un **groupe de travail sur le patrimoine culturel**, composé d'experts en la matière issus des sept territoires.

Ces derniers mois, des travaux ont été menés sur un projet de **candidature pour un projet de coopération transfrontalière** sur la technique de construction en pierre sèche, un patrimoine culturel pyrénéen et européen. Dans les Pyrénées, mais aussi dans de nombreuses autres régions du monde, il existe des milliers de kilomètres de murs, de chemins, de cabanes et d'autres infrastructures construites avec cette technique ancestrale, ainsi que des bâtiments aux usages très variés.

Pour toutes ces raisons, **la CTP lance un appel à idées** auprès de tout acteur, organisation ou entité du territoire qui souhaite participer à l'idée de créer un réseau pyrénéen et de matérialiser le projet.

2. Objectifs et lignes d'action du projet

L'**idée d'une candidature de projet en pierre sèche** découle de la volonté de revaloriser le patrimoine en pierre sèche des Pyrénées, largement méconnu, non seulement par la récupération des éléments physiques mais aussi de la technique et des usages ancestraux qui ont été reconnus comme patrimoine immatériel de l'humanité en 2018.

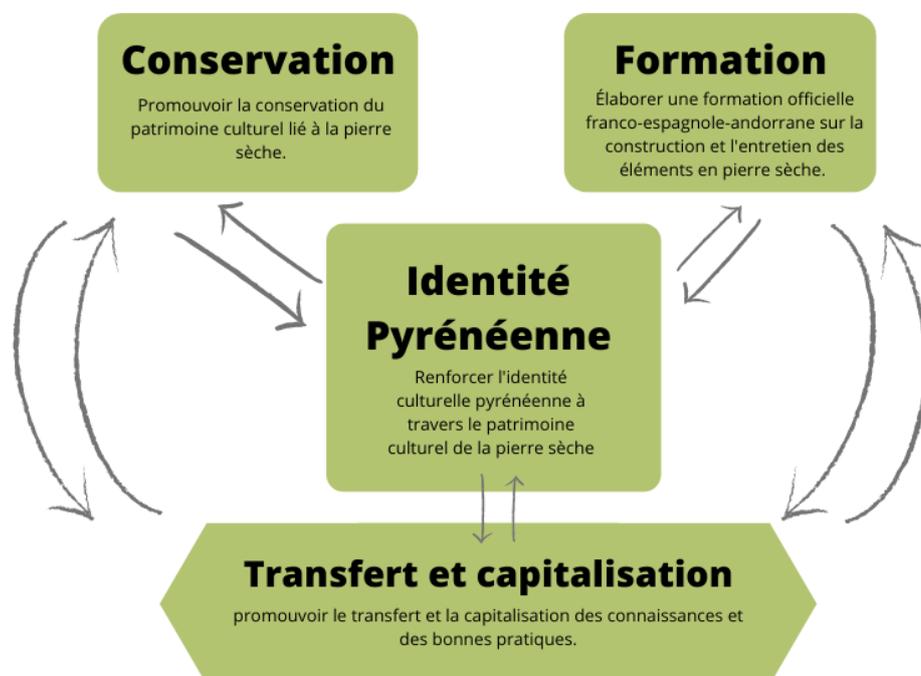
Un art qui peut contribuer à l'insertion professionnelle, à la promotion du tourisme durable, à la mise en œuvre de solutions basées sur la nature face aux risques naturels ou encore à la protection de la biodiversité grâce au rôle que ces structures jouent dans l'agropastoralisme et aussi dans la protection de la biodiversité, car les constructions en pierre sèche sont aussi un habitat pour les plantes, les lichens, les insectes et les petits mammifères et reptiles.

L'objectif principal de ce projet est de promouvoir une identité culturelle des Pyrénées à travers le patrimoine culturel lié aux constructions en pierre sèche et aux pratiques socio-économiques traditionnelles, sans oublier l'importance d'assurer le transfert et la capitalisation des bonnes pratiques entre les acteurs du territoire et au-delà.

Cet objectif est poursuivi à travers les buts spécifiques suivants :

- **IDENTITÉ PYRÉNÉENNE:** Renforcer l'identité culturelle pyrénéenne à travers le patrimoine culturel de la pierre sèche.
- **CONSERVATION :** promouvoir la conservation du patrimoine culturel lié à la pierre sèche.
- **FORMATION :** élaborer une formation officielle franco-espagnole-andorrane sur la construction et l'entretien des éléments en pierre sèche.

Et aussi l'objectif transversal : **TRANSFERT DE SAVOIR :** promouvoir le transfert et la capitalisation des connaissances et des bonnes pratiques.



Enjeux et Opportunités:

Enjeux	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La méconnaissance du grand Mise à niveau des connaissances sur le patrimoine culturel en pierre sèche sur l'ensemble du territoire. • Éléments en pierre sèche en péril en raison du manque d'entretien. • Rareté des professionnels qui connaissent la technique vernaculaire. • L'absence de reconnaissance officielle en tant que patrimoine culturel dans certains territoires. • Absence de formation officielle en Espagne et en Andorre sur l'artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler pour une identité culturelle partagée. • Il existe des territoires au sein des Pyrénées qui ont une longue histoire de promotion de la pierre sèche. • Les synergies avec l'agropastoralisme est une activité caractéristique des Pyrénées, en lien étroit avec ce type de construction. • Développement du tourisme rural à travers le paysage culturel (*voir définition du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO), itinéraires/routes en pierre. • Synergies avec les solutions fondées sur la nature comme moyen pour stabiliser les pentes à risque d'érosion ou de glissement de terrain. • La reprise d'un métier traditionnel générateur d'emplois sur le territoire. • Synergies avec le groupe de travail sur la jeunesse par l'organisation de chantiers de jeunesse. • Synergies avec le groupe de travail sur la jeunesse par l'organisation de chantiers ou ateliers.

3. Description de l'appel à idées

Par l'intermédiaire de son groupe de travail sur le patrimoine culturel, la CTP recherche des agents, des organisations ou des entités du territoire liés ou intéressés par le patrimoine culturel lié à la pierre sèche ou à la coopération transfrontalière. L'objectif est de créer un réseau pyrénéen pour promouvoir cette idée de projet, la faire évoluer ou construire de nouvelles propositions d'intérêt pour l'ensemble du territoire transfrontalier.

Afin de poursuivre son engagement dans la coopération transpyrénéenne et de promouvoir son patrimoine culturel, la Communauté de Travail des Pyrénées lance un appel public à idées pour le développement des lignes d'action du projet du groupe de travail patrimoine culturel de la CTP dans le but, entre autres, de rechercher des financements conjoints entre les entités participantes. Les idées doivent être liées aux 3 axes de travail : identité pyrénéenne, conservation et formation, autour de la technique de la pierre sèche, dans le but d'intégrer ces idées dans un ou plusieurs projets.

Les idées doivent ensuite se transformer en candidatures de projets de coopération

transfrontalière et, si un cofinancement est obtenu, seront mis en œuvre par des acteurs (chercheurs, associations, centres culturels, professionnels de la construction, bureaux d'études, administrations locales,...), qui seront liés à la technique de la pierre sèche et en collaboration avec la CTP et ses membres.

Les membres du groupe de travail sur le patrimoine culturel de la CTP seront les responsables de la sélection des idées en accord avec le plan d'action et, et, si un cofinancement est obtenu, ils participeront dans les possibles projets, qui auront obtenu un financement, avec les fonctions de coordination, de transfert et de transmission/communication des acquis, à définir cas par cas.

Les intéressés devront démontrer leur capacité et leur expérience de travail en matière de coopération transfrontalière et leur capacité de travail en réseau et il sera apprécié la participation de différentes entités (des différents territoires de la CTP).

L'appel à idées concernant le patrimoine culturel lié à la technique de construction en pierre sèche dans les Pyrénées organisée par la Communauté de Travail des Pyrénées est ouvert à tous les parties prenantes établies (avec siège social ou bureau délégué) sur le territoire de la stratégie pyrénéenne de la CTP.

Les projets présentés à l'appel à idée devront remplir les conditions suivantes lors de la phase de recevabilité, à fin de pouvoir poursuivre à la phase d'instruction technique :

- Présenter le [Formulaire de la proposition](#) d'idée dûment rempli (fiche d'idée) en espagnol et en français (les traductions avec des outils de traduction automatique seront acceptées à condition que le sens des phrases soit compris et il n'y aura pas de pénalités pour les erreurs grammaticales), et envoyer le dossier à la CTP, par courriel à contact@ctp.org, avant la date limite du 31 octobre 2022. Les idées reçues en dehors du délai susmentionné ne seront pas admises.
- Être lié à la thématique de la technique de la pierre sèche et de connaître le territoire des Pyrénées.
- Se fonder sur la coopération transfrontalière en présentant un partenariat qui inclut au minimum des entités de deux états.
- Le territoire concerné doit être l'ensemble des Pyrénées ou au moins être adaptée à un déploiement sur ce territoire.
- L'entité responsable doit avoir une expérience reconnue en la matière
- La personne responsable doit être majeure.

Chaque participant peut présenter autant d'Idées qu'il l'estime approprié (élaborer une fiche pour chaque idée).

La participation à l'appel à idées suppose l'acceptation de la participation d la CTP et/ou de ses membres au futur projet, de son rôle de coordination dans le cadre de son développement de la diffusion des résultats, des normes de publicité et d'affichage des identités corporatives qui pourront être sollicitées en raison du financement européen du projet.

Il s'agit d'une pré-candidature pour la demande de subventions européennes, et les entités/organisations sélectionnées se verront invitées à compléter les informations qui seront utiles pour déposer une candidature en préférence sur le programme POCTEFA (Priorité : P4.3

- Promouvoir le territoire transfrontalier en tant que destination touristique durable, développer la culture et le patrimoine communs, et promouvoir l'activité et la capacité de ses acteurs), et éventuellement à d'autres programmes européens à moyen terme.

Plus d'information sur programme POCTEFA 21-27 : : <https://www.poctefa.eu/poctefa-2021-2027/>

PROCEDURE, ÉTAPES ET CALENDRIER À SUIVRE

L'appel à idées sur le patrimoine culturel et la pierre sèche dans les Pyrénées organisé par la Communauté de travail des Pyrénées se déroule du XXXX au XXXX, 14H.

Méthode de travail avec les propositions d'idées

- **Étape d'admission**

Cette phase consistera à vérifier que les formulaires reçus par la Communauté de Travail des Pyrénées remplissent les conditions de participation détaillées (voir section précédente).

- **Étape de sélection**

Le Comité Technique (membres de la CTP) analysera la qualité des propositions selon les critères suivants :

- ✓ **PRESENTATION DE L'IDÉE** : Description claire et argumentation des idées, ainsi que des résultats prévus.
- ✓ **PERTINENCE** des idées développées et sa correspondance avec les lignes d'action du groupe de travail sur le patrimoine culturel de la CTP et avec la priorité : P4.3 de POCTEFA 21-27 : Promouvoir le territoire transfrontalier comme une destination touristique durable, développer la culture et le patrimoine communs, et promouvoir l'activité et la capacité de ses agents.
- ✓ **FAISABILITÉ** : Correspondance entre les moyens prévus et la possibilité de développement du projet.
- ✓ **UTILITÉ** ou contribution du projet à l'amélioration des connaissances ou au développement d'actions visant à promouvoir l'identité pyrénéenne, la conservation et la formation à la technique de la pierre sèche dans les Pyrénées.
- ✓ **PARTENARIAT**: Existence d'un partenariat transfrontalier, en prenant en compte qu'une entité est basée là ou elle a son siège. Aussi, sera valorisé dans cette partie, l'expérience de chacun des partenaires dans les actions de coopération et/ou lié à la pierre sèche.
- ✓ **INTERÊTS POUR LE TERRITOIRE** : Intérêts de l'initiative pour chaque territoire de la CTP et son intégration dans la planification sur la pierre sèche approuvé dans chacun des territoires.

- ✓ **INNOVATION:** caractère innovant et original de l’initiative.
- ✓ **TRANSFERABILITÉ** possibilité de résultats transférables et utiles pour les secteurs économiques, les partenaires sociaux et les gouvernements régionaux.

- **Sélection finale**

Le Comité de sélection évaluera les idées et organisera **une audition** avec les participants présélectionnés pour consolider la proposition et maximiser les synergies. (Voir calendrier)

- **Développement de l’idée : Rédiger un projet**

Les idées sélectionnées devront se transformer en un projet à présenter pour bénéficier de différentes voies de financement européen et en particulier le POCTEFA 21-27.

L’entreprise ou l’entité responsable de l’idée sélectionnée participera au développement du projet correspondant et elle devra détailler dans la proposition s’il elle souhaite être en charge de la rédaction du projet.

	CALENDRIER (DATES D’ORIENTATION)	DATE INICIAL	DATE FINAL
1	Admission	Septembre 2022	Octobre 2022
2	Sélection initiale : analyse et évaluation	Novembre 2022	Décembre 2022
3	Sélection finale		Décembre 2022
3.1	Auditions possibles des partenaires		Décembre 2022
3.2	Sélection propositions : résolution		Décembre 2022
4	Développement de l’idée : Rédiger le projet	Janvier 2023	Avril-mai 2023

Responsabilités

- Les organisateurs et le Comité de Sélection se déchargent de toute responsabilité face à tout recours introduit par des tiers, quant à l’originalité des œuvres présentées.
- Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité quant à une éventuelle

annulation de cette proposition.

- L'entité réceptrice et ses chargés d'évaluation s'obligent à garder strictement secret toute l'information à laquelle ils auront accès. Ils s'obligent à exécuter toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la confidentialité et l'intégrité de l'information. Ces obligations subsisteront même après la finalisation de ce processus.